

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01293 Numéro SIREN : 903 604 890 Nom ou dénomination : 755nm

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 8903

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ
Cyril MICHEL

EXPERTS COMPTABLES

Audrey SALAUN
Elodie PROVENZI

SIEGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, Bld. de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES :

55200 COMMERCEY
1 bis, rue de Lisle

Tél. : 03.29.91.04.50

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03.25.56.33.19

54320 MAXEVILLE
19 Bis, rue de la Meuse

Tél. : 03.83.97.83.10

57070 METZ
Bât. CESCO
4, rue Marconi

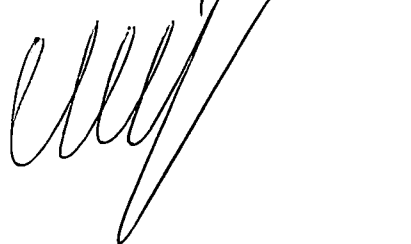
Tél. : 03 87 20 41 72

SAS 755nm

46 rue Stanislas
54000 NANCY

Activités des sièges sociaux

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

certifié conforme


FIDUREX

Société d' Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de la région Grand Est.
Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de l'Est.

29, Bld. de la Rochelle 55000 BAR LE DUC

Tél. 03 29 79 04 42

Fax.

Courriel. fidurex@fidurex.fr

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 755nm relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 103 743
Chiffre d'affaires	348 640
Résultat net comptable (Perte)	-89 069

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Maxéville

Le 07/04/2023

Cyril MICHEL
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN

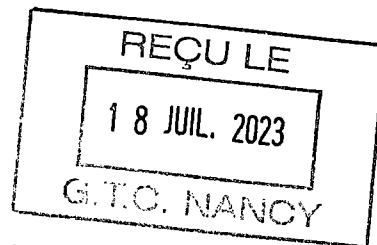
Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	400 000		400 000	400 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 726	1 372	20 354	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 840 000		2 840 000	1 200 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 261 726	1 372	3 260 354	1 600 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	158 680		158 680	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 800		10 800	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	431 174		431 174	
Autres créances	149 774		149 774	10 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	86 244		86 244	106 226
Charges constatées d'avance (3)	6 717		6 717	11 155
TOTAL ACTIF CIRCULANT	843 389		843 389	128 300
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 105 115	1 372	4 103 743	1 728 300
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-88 448	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-89 069	-88 448
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-77 517	11 552
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 602 763	1 200 030
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 205 231	454 967
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 922	25 923
Dettes fiscales et sociales	152 786	35 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 558	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 181 260	1 716 748
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 103 743	1 728 300
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 223 544	1 102 646
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 957 716	614 102
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	117	30
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

755nm



Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 46 rue Stanislas, 54000, NANCY

903 604 890 RCS NANCY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13 JUIN 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à -89 069,10 € au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.